

DOSSIER DE CANDIDATURE

SCÈNE OUVERTE AUX ARTISTES AMATEURS

Espace JOB

à transmettre au plus tard le 16 mars 2018

La MJC des Ponts Jumeaux avec le Collectif JOB, organise la 2^{ème} Scène Ouverte aux Artistes Amateurs de la saison culturelle 2017/2018. Cet événement aura lieu à l'Espace JOB le **samedi 07 avril 2018**.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Groupe

Solo

Nom de scène :

Discipline :

Nom et prénom du référent :

Adresse postale:

Numéro de téléphone :

Courriel :@.....

Site Web :

Réseaux sociaux et Liens Internet (Page FB ; Chaîne YouTube ; autres)

Merci de joindre à ce dossier :

- Le formulaire de renseignement complété
- Le règlement des Scènes Ouvertes, signé
- Une photocopie des cartes d'identité des participants
- L'autorisation parentale pour les candidats mineurs (une autorisation par candidat)
- Formulaire d'autorisation ou de refus d'exploitation du droit à l'image
- **Au moins un visuel au format JPEG ou PNG (minimum 300 dpi)**
- **Mention de liens internet ou, à défaut, CD /DVD**

Retour des candidatures - par courriel ou par voie postale - avant le 16 mars 2018 à l'Espace JOB

Contact : MJC Ponts Jumeaux & Collectif JOB / Espace JOB, 105 Route de Blagnac – 31200 TOULOUSE
Courriel : scenesouvertes.a.job@gmail.com



FICHE DE RENSEIGNEMENT DES CANDIDATS

Nom	Prénom	Date de naissance	Discipline artistique	Années de pratique

Texte de présentation de la prestation du projet artistiques et du/des artiste(s) (5/6 lignes)

-
-
-
-
-
-

Durée estimée de la prestation (20 min maximum) :

Besoins techniques spécifiques pour la représentation (joindre fiche technique détaillée si besoin, sinon préciser) :

-
-
-
-
-
-

Contraintes alimentaires :

-
-

Autres remarques que vous jugez utiles de nous faire part :

-
-
-
-
-
-

RÈGLEMENT

SCÈNE OUVERTE AUX ARTISTES AMATEURS-ESPACE JOB

Article 1 – Condition de participation

La *Scène Ouverte aux Artistes amateurs* est ouverte à toute personne pratiquant un art vivant, et ce de manière non professionnelle. Le(s) candidat(e)(s) atteste(nt) que les membres de la formation qu'il(s) représente(nt) ont plus de 16 ans le jour de la scène ouverte et qu'aucun des membres de celle-ci n'est professionnel, professeur de musique ou de théâtre ou n'émerge au régime de l'intermittence du spectacle.

Les candidats ne doivent pas avoir fait plus de 5 scènes dans l'année précédente.

Les candidats présenteront une prestation originale, d'une durée de vingt minutes maximum.

Aucune restriction de genre de spectacle vivant n'est établie par les organisateurs.

Le dossier complet de candidature devra être adressé à la MJC des Ponts Jumeaux avant le 16 mars 2018 :

- par voie postale : MJC Ponts Jumeaux / Collectif JOB - Espace JOB, 105 Route de Blagnac - 31200 Toulouse
- ou par mail à : scenesouvertes.a.job@gmail.com

Article 2 : Sélection

Une sélection sera effectuée sur dossier par les organisateurs. **Les dossiers incomplets - et notamment ceux ne comportant pas de démonstration ou d'extrait du spectacle - ne seront pas retenus.**

Fin novembre 2017, les candidat(e)s retenu(e)s seront informé(e)s de leur participation à la soirée. Les artistes amateurs non retenu(e)s seront informé(e)s uniquement par courriel.

Les critères de sélection porteront essentiellement sur la variété des disciplines proposées mais aussi sur l'originalité des différents dossiers de candidatures. Le critère du nombre de candidatures ainsi que l'ordre d'arrivée de celles-ci pourront également être pris en compte.

Article 3 : Représentations et filages

La *Scène ouverte aux artistes amateurs* se déroulera le **Samedi 07 avril 2018 à l'Espace JOB.**

L'équipe organisatrice se réserve le droit de déterminer l'ordre de passage des candidat(e)s, celui-ci sera décidé en fonction des spécificités techniques et des projets artistiques retenus.

Le matin et/ou l'après-midi, des séquences de filage et de répétition sont organisées sur l'espace scénique en *condition spectacle* avec l'équipe des régisseurs professionnels de l'Espace JOB. Les candidat(e)s seront informé(e)s – au plus tard une semaine avant la date de la scène ouverte – des horaires de filage et de représentation.

Article 4 : Exploitation du droit à l'image

Les participant(e)s de la Scène Ouverte sont susceptibles d'être photographié(e)s et/ou filmé(e)s à des fins de publication sur les supports de communication habituellement utilisés par les organisateurs (Sites Internet du Collectif JOB et de la MJC des Ponts Jumeaux).

Les participants s'engagent à remplir le formulaire d'autorisation ou de refus d'exploitation du droit à l'image joint au dossier de candidature.

Signature du responsable précédé de la mention « lu et approuvé » :



AUTORISATION D'EXPLOITATION DU DROIT A L'IMAGE

à remplir par tou(te)s les participant(e)

Je soussigné(e) M, Mme

- autorise les organisateurs à effectuer dans le cadre de la Scène Ouverte aux Artistes Amateurs, des prises de vues (photographies et/ou Films vidéo) de ma personne, le 07 avril 2018 à l'Espace JOB,

- autorise les organisateurs à exploiter les photographies et/ou Films sur lesquels je suis reproduit(e), pour les exploitations suivantes : les sites Internet et Pages Facebook du Collectif JOB et de la MJC des Ponts Jumeaux, les supports de communication internes (Bilan d'Assemblées Générales) et tout document de communication liés aux Scènes Ouvertes aux Artistes Amateurs ultérieures.

Fait le/...../2018, à

Signature :

.....

AUTORISATION PARENTALE

(pour les participant(e)s mineur(e)s)

Je soussigné(e) M., Mme responsable légal(e), autorise à participer à la scène ouverte du 07 avril 2018 et à être photographié(e) et filmé(e) pendant la durée de l'événement en vue d'une éventuelle diffusion dans la presse.

Société d'assurance de responsabilité civile :

N° de police :

Fait le/...../2018, à

Signature :

